

MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05
Fax : 03.84.47.35.31
@ : mairiedecourlans@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2013

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, GUIGON Delphine, BARDOUX Gérard, CADET Philippe, COLOMER. Patrick, DUBOIS Philippe, MELOT Pierre, PEYFORT Jean-Christophe.

ABSENTS EXCUSES : GANDELIN Loïc, JACQUES Marielle
M. MELOT Pierre est nommé secrétaire de séance.

1- RYTHMES SCOLAIRES : avant projet éducatif territorial

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Courlans a décidé d'élaborer un projet éducatif territorial (PEDT) qui mettra en œuvre des activités périscolaires et proposera une nouvelle organisation du temps scolaire. A cet effet, le dépôt d'un avant projet (ou déclaration d'intention) doit être fait avant le 20 décembre 2013. Lecture du document est faite au Conseil Municipal qui l'approuve à l'unanimité.

2- ECLA : prise de la compétence Assainissement

Le Conseil Communautaire (ECLA), du 9 décembre 2013, a décidé la prise de la compétence assainissement en lieu et place du SIAAL. Après lecture du dossier et délibération, le Conseil Municipal approuve, à la majorité (9 pour + 1 abstention) ce transfert de compétence et prend acte de toutes les modifications qui s'y attachent.

3- ECLA : approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la commission qui s'est réunie le 4 décembre 2013 et propose au conseil municipal d'approuver ce document. Approbation à l'unanimité.

4- ECLA : définition de l'intérêt communautaire s'agissant des actions publiques de santé

Le Conseil Communautaire (ECLA) a proposé de doter l'agglomération de la compétence « actions de santé publiques ». Le Conseil Municipal, après délibération, approuve cette prise de compétence.

5-COMPTABILITE : décisions modificatives

Le Conseil Municipal approuve des modifications comptables en dépenses et recettes d'investissement et de fonctionnement sans incidence sur le budget communal.

6- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture :

- d'un courrier de la Jument Verte l'informant de l'organisation d'un jumping international sur le territoire de la commune du 7 au 14 août 2014.

- d'un courrier de la Directrice d'école remerciant la commune pour l'aide apportée au projet d'école.

- Un point est fait sur les travaux réalisés cette fin d'année :

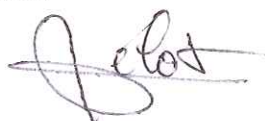
- éclairage public au lotissement le Pré de la Vallière

- réalisation des travaux de voirie Rue Gay la Biche

- réalisation des travaux d'assainissement Impasse du Montarlier

- réalisation de la 1^{ère} tranche de travaux concernant l'éclairage public Avenue de Chalon

Le secrétaire de séance,
Pierre MELOT



Le Maire,
Alain PATTINGRE

